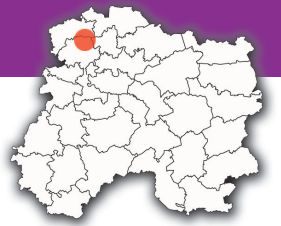


# VITICULTEURS, ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ



## Une action mellifère dans le vignoble

Aujourd'hui, rencontre avec Julien Brilli, Coordinateur des certifications viticoles au sein de Moët&Chandon.

Depuis 2014 la Maison Moët&Chandon a fait le choix d'être certifié Viticulture Durable en Champagne et HVE. « Ce choix répond aux engagements pris par le groupe LVMH mais également aux attentes de nos clients. Nous sommes convaincus qu'un modèle de production qui ne s'oriente pas vers la durabilité n'a pas d'avenir, la prise en compte de la biodiversité est donc essentielle » explique Julien Brilli.

Le rôle de Julien Brilli est donc de déployer la certification Viticulture Durable en Champagne au sein des 10 exploitations et d'accompagner les partenaires de l'entreprise dans cette démarche.

### À Poilly, un aménagement sain au cœur des vignes

C'est à Poilly où l'entreprise exploite une vingtaine d'hectares de vignes, que l'aménagement d'un talus a été mis en place. « Il y a quelques mois il n'y avait qu'un couvert enherbé. On a souhaité préserver et optimiser la biodiversité en aménageant le talus et pour cela on a planté une haie mellifère en crête. On réalise des fauchages tardifs pour favoriser la biodiversité ». Afin d'optimiser au maximum l'espace disponible, Julien et son équipe ont aussi travaillé sur l'installation d'un rucher. « Au préalable, on s'est assuré que les abeilles retrouveraient leurs éléments nutritifs dans cet

environnement. Dans un rayon de 3 kilomètres elles ont suffisamment de parcelles cultivées et également un point d'eau ». C'est avec l'aide d'un professionnel que cette installation s'est effectuée « On a créé un partenariat avec un apiculteur professionnel des environs qui exploite le rucher et on lui a fourni le matériel ainsi que les essaims ».

Julien estime que la gestion de la biodiversité sur les exploitations permet également de sensibiliser les salariés autour de ce sujet. Il explique par ailleurs que : « sur de nombreux projets les salariés s'investissent volontairement dans les projets ».

### Plusieurs projets en développement

La Maison gère plusieurs projets simultanément. Notamment un premier partenariat avec le Réseau Biodiversité pour les Abeilles : « L'objectif est de cartographier un terroir pour en identifier les pollinisateurs sauvages et domestiques ainsi que la flore présente toute l'année ». Le second partenariat avec Jérémy Miroir, de Miroir Environnement, s'intéresse à la mise en place d'aménagements sur des espaces où la gestion est délicate, comme par exemple des talus instables situés sur



Julien BRILLI, Coordinateur des certifications viticoles, Moët&Chandon.

des zones ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique), où le génie écologique est privilégié. C'est aussi via l'enherbement du vignoble que la Maison de champagne se montre encou-

rageant : « aujourd'hui plus de 90 % des surfaces cultivées sont enherbées. En parallèle nous baissions notre consommation d'herbicides ».

Antoine Brunet  
Symbiose



À Poilly, les abeilles veillent sur les vignes.

## FOCUS

Le catalogue des aménagements : un outil simple et pratique pour réaliser des aménagements favorables à la biodiversité.

### Des Aménagements simples et peu contraignants, comment faire ? La haie, un élément structurant du paysage

La haie est une structure végétale linéaire associant des arbustes et des arbres. Cette bande boisée ou arbustive peut être naturelle ou plantée. Cette dernière est généralement composée de deux lignes de plantation et associée de part et d'autre à une banquette enherbée. Ce type d'aménagement constitue pour la faune sauvage une zone d'alimentation et un abri permettant la reproduction, le repos et le refuge tout en favorisant les déplacements.



La haie a le double avantage de l'élément boisée et de la bande enherbée.

#### ■ Avantages :

- Couvert protecteur et nourricier pour la faune sauvage, d'autant plus qu'il est conservé pendant l'hiver ;
- Zone de gagnage potentiel pour les lièvres, lapins et chevreuils, ce qui peut éviter des dégâts sur les cultures voisines ;
- Permet le développement d'insectes, favorisant la disponibilité en proies bénéfique au développement des espèces insectivores.

#### ■ Inconvénients :

- Gêne possible pour le passage des outils agricoles,
- Compétition pour l'eau, les fertilisants et la lumière.

#### ■ Intérêts pour la biodiversité :

La haie a un grand intérêt pour la biodiversité, elle offre un perchoir, un abri, une zone de nidification et propose un apport alimentaires pour la faune en général, les auxiliaires de culture et le petit gibier en particulier.

Retrouvez ces fiches sur le site [www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com) ou auprès de l'association Symbiose.



## Dites-nous...

### Pour vous la biodiversité, c'est quoi ?

Pour moi c'est la diversité du vivant, elle se compose d'espèces animales, végétales et de la diversité génétique présente au sein d'un écosystème. Elle est variable selon les territoires, les interactions entre les espèces qui y vivent et des activités humaines.

### Que vous a apporté cette gestion de la biodiversité sur votre exploitation ?

Au cœur du vignoble, les viticulteurs sont effectivement les premiers acteurs. Le maintien de cette biodiversité dépend essentiellement des pratiques viticoles mises en œuvre dans les parcelles.

En choisissant des pratiques plus respectueuses comme le maintien d'un couvert végétal, la plantation d'arbres... favorisent la biodiversité et permet à la profession de s'orienter vers un développement durable.



L'association « Symbiose, pour des paysages de biodiversité » rassemble les acteurs, de la région pour la gestion de la biodiversité (recherche, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs). Elle se positionne comme une force de propositions en engageant des réflexions et des actions contribuant notamment, à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités d'un territoire. Elle allie dans ces actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés.

Symbiose bénéficie du soutien financier de la Chambre d'Agriculture de la Marne, du Conseil Régional, du FEADER et de la Fondation Crédit Agricole.

Plus d'information sur [www.symbiose-biodiversite.com](http://www.symbiose-biodiversite.com) ou au 03 26 04 75 09